

# **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

### **Organisme qui passe le marché :**

Etat/Ministère de la Justice

Département Immobilier de Rennes – Délégation Interrégionale Grand Ouest

20, rue du Puits Mauger – CS 60826 – 35108 RENNES cedex 3

Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Objet du marché :** Travaux d'amélioration énergétique du Tribunal judiciaire de Saint-Nazaire : Remplacement des chaudières, améliorations du réseau

**Procédure de passation :** Procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP.

### **Caractéristiques principales du marché :**

Les travaux concernent : des travaux de désamiantage, le remplacement des chaudières, la mise en conformité, de la chaufferie et des interventions visant l'amélioration du réseau.

L'opération de travaux n'est pas allotie.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Les travaux sont prévus entre mai et juillet 2021 avec une période de préparation en avril 2021.

**Classification CPV :** 45000000-7

### **Lieux d'exécution :**

Tribunal judiciaire de Saint-Nazaire : 77 avenue Albert de Mun – BP263- 44606 Saint-Nazaire

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères : Valeur technique de l'offre (50 %), Prix des prestations (50 %)

### **Modalités d'obtention du dossier de consultation:**

Le Dossier de Consultation est remis gratuitement. Il est à télécharger sur le site : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence **TVX-CHAUFFAGE-ST-NAZAIRE-2021**

### **Modalités de réception des offres :**

Les offres seront remises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence **TVX-CHAUFFAGE-ST-NAZAIRE-2021**

**Date limite de réception des offres :** 12 février 2021 à 18h

### **Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :**

Département Immobilier de Rennes - Ministère de la Justice

Mme Mélanie GRANDIN- tél : 02 90 09 32 77

Melanie.grandin@justice.gouv.fr

### **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours :**

Tribunal administratif de Rennes – 3 contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES cedex

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** 15 janvier 2021